



« Formation, insertion et emploi des jeunes en Afrique »

Conférence des Ministres 2014 du PQIP/DCTP

Abidjan, 21, 22 et 23 juillet 2014

Hôtel NOVOTEL

Relevé de conclusions des rapports pays du PQIP/DCTP sur « Formation, insertion et emploi des jeunes en Afrique »

Le présent document n'est pas une synthèse exhaustive de l'ensemble des rapports pays. Il a pour finalité de faire une lecture fidèle et lucide des politiques et pratiques mises en oeuvre par les pays participants au PQIP/DCTP pour combattre l'exclusion massive des jeunes hors du monde du travail et améliorer leur accès le plus rapide et le plus efficace possible à un emploi ou une activité productive. Il s'agit de leur permettre de gagner leur vie tout en leur donnant la possibilité de devenir des acteurs impliqués dans le développement économique et social de leur pays.

Partie 1 : la très difficile entrée des jeunes dans le monde du travail

Les rapports mettent d'abord en évidence que l'exclusion des jeunes hors de l'emploi ou de l'activité professionnelle est multiforme.

- Elle est en moyenne, pour un tiers des jeunes, une situation d'exclusion hors de toute activité économique, sociale et professionnelle (les fameux NEEF « ni en emploi, ni en éducation ni en formation »).
- Elle prend la forme d'une surreprésentation des jeunes (au moins 60%) dans le chômage global auquel s'ajoute un fort taux de sous-emploi.
- Elle est liée, dans la plupart des pays, à un fort taux de jeunes (jusqu'à 50% dans certains pays) qui sont non scolarisés ou sous-scolarisés et qui, de ce fait, ont de très faibles chances de sortir d'une activité de subsistance.
- Elle est synonyme, pour la très grande majorité des jeunes, d'une absence quasi-totale de formation professionnelle. L'EFTP joue un rôle mineur sinon insignifiant au point que certains des pays enquêtés estiment que seule une toute petite minorité (qui peut descendre jusqu'à 5% d'une cohorte) a la formation requise pour accéder au monde du travail.
- Elle prend enfin la forme, pour ceux qui ont atteint un bon niveau d'éducation et/ou de formation d'une attente de plusieurs années (3 années dans certains pays) pour trouver un travail à la mesure des connaissances et compétences acquises. Ce temps de latence risque

de compromettre, selon plusieurs études sur ce sujet, fortement l'évolution professionnelle future de ceux qui tardent à trouver un emploi (OCDE/BAD, PEA 2012) tout en exigeant des pays de mettre en place des formations de remédiation souvent très coûteuses et peu efficaces.

Il n'est donc plus possible d'en rester à une simple exclusion des jeunes africains hors du monde du travail. Il est plus juste de parler d'une double ou d'une triple peine qui les frappe au cœur de leurs droits, mais aussi de leurs désirs et motivations à devenir acteurs à part entière de la société dans laquelle ils vivent. Un tel constat souligne l'absence d'un pacte social entre les responsables nationaux publics (gouvernements, partis...), privés (organisations de la société civile, associations, syndicats professionnels, ONG...) et la jeunesse dont ils ont la charge et que le continent africain doit impérativement contracter avec la jeunesse d'aujourd'hui sous peine d'en faire une génération sacrifiée et potentiellement problématique.

L'exclusion est également une forme de bombe sociale à retardement qui fait qu'un jeune sur deux qui rejoint, comme le déclare un partenaire au développement, un mouvement d'insurgé déclare que le chômage constitue sa principale motivation. Elle est enfin un fort frein au développement économique vu que l'exclusion socioprofessionnelle des jeunes, notamment de ceux qui sont les plus formés parmi la population active, représente un fort manque à gagner dans la production de richesses du continent.

Il y a donc une urgence économique et sociale à pratiquer dans tous les pays des politiques d'inclusion effective et rapide des jeunes dans le monde du travail.

Partie 2 : les raisons économiques de cette rupture générationnelle : une perception à courte vue des dynamiques de développement

Les rapports nationaux mettent en évidence les raisons profondes de la trop forte exclusion des jeunes hors du monde du travail. Cette exclusion est d'abord et surtout liée au fait que les acteurs économiques produisant dans les pays créent insuffisamment d'emplois. Dans beaucoup de pays le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail est trois ou quatre fois supérieur au nombre d'emplois disponibles. Dans certains pays ce rapport est même de un sur dix.

Il faut donc que les acteurs des économies africaines qui sont en croissance constante créent plus d'emplois qu'elles ne le font actuellement. Mais une telle exigence appelle à un changement de paradigme concernant la manière même dont le continent voit son développement économique et en particulier les facteurs de sa croissance qui est en accélération depuis quelques années. Les données disponibles montrent que ce développement ne passe pas d'abord et quasi exclusivement par une croissance du secteur des grandes entreprises : celles-ci sont trop souvent des entreprises d'extraction des richesses naturelles et exportent leurs produits en créant un minimum de valeur ajoutée et un minimum d'emplois sur place. Ces mêmes données mettent par contre en évidence qu'au moins trois emplois sur quatre sont créés par des auto-entrepreneurs et des micro- et petits entrepreneurs qui sont d'abord des développeurs du tissu économique local, national et sous-régional. Or ces unités de production et de service, qu'on identifie habituellement sous le seul vocable d'acteurs de l'économie informelle, sont de véritables créateurs de richesses et d'emplois. Elles produisent jusqu'à 70% du PIB de certains pays et accueillent dans beaucoup d'entre eux entre 75% et 90% des jeunes en recherche d'insertion professionnelle (90% au Bénin, 86% au Ghana, 80% au Kenya, 87% au Zimbabwe...). Elles sont trop souvent ignorées à tort des politiques nationales d'investissement dans les secteurs et emplois d'avenir.

Les économies africaines fonctionnent encore trop souvent selon un modèle de développement dont la croissance viendrait quasi exclusivement d'une plus grande présence des entreprises de type mondialisé. Les tendances actuelles, de type « troisième révolution industrielle », soulignent le rôle primordial que jouera à l'avenir le tissu d'autres types d'unités de production – en particulier dans l'économie informelle - comme facteur d'innovation et de création de nouveaux types d'emplois et d'activités. Ce tissu existe dans tous les pays du continent, mais il est pour le moment, soit ignoré, soit négligé.

L'Afrique a donc un défi à relever : celui d'inscrire, au cœur des stratégies et politiques de développement socioéconomique, des programmes d'investissement porteurs de création de valeur ajoutée susceptibles de stimuler l'économie informelle et de lui donner les moyens de passer du niveau de subsistance à celui de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Plusieurs rapports pays font état d'une prise de conscience à ce sujet et indiquent qu'ils sont en train de prévoir une montée en puissance des compétences des micro- et petits entrepreneurs du milieu urbain comme de l'espace agricole et rural. Ceci devra bien sûr être articulé avec des politiques fiscales et d'investissement productif que seulement quelques pays ont commencé à mettre en place.

Partie 3 : les raisons institutionnelles de cette rupture générationnelle: un système de développement des compétences sous-valorisé et sous-investi

La situation très difficile des jeunes par rapport à l'emploi est liée à l'existence d'une économie de type dual qui absorbe la très grande majorité des jeunes arrivant sur le marché du travail tout en leur offrant essentiellement des emplois de type précaire. Elle prend également racine dans la très forte sous-valorisation qui existe dans la plupart des pays des itinéraires d'acquisition de compétences qui mènent au monde du travail.

Ce n'est pas parce qu'ils entrent massivement dans des activités de type informel que les jeunes n'ont pas besoin d'être formés pour exercer profitablement les tâches qui leur sont confiées.

Plusieurs études montrent combien une acquisition par ces jeunes de solides compétences techniques et professionnelles leur permettrait de mieux gagner leur vie tout en les rendant capables de développer leur maîtrise d'un métier et ainsi de passer moins difficilement d'une économie de la survie ou de la subsistance à une économie de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Pour le moment l'immense majorité de ces jeunes est formée en situation de travail et acquiert certains éléments de sa professionnalité avec l'appui des entrepreneurs urbains et ruraux qui les emploient.

Une autre raison de l'accès très difficile des jeunes au monde du travail, fortement mise en évidence dans les rapports pays, est le déphasage quasi général qui existe entre les orientations stratégiques nationales centrées sur le nécessaire développement de la formation professionnelle et le sous-investissement public et privé qui caractérise la formation des jeunes.

Même si certains pays tels que l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Maroc ou la Tunisie ont investi dans le développement d'un accès élargi à une formation technique et professionnelle, la plupart des autres pays en sont restés à des dispositifs accueillant une très faible minorité (entre 1% et 6%) des jeunes scolarisés. Ces dispositifs manquent de capacités d'accueil pour répondre à la demande des très nombreux jeunes qui sont situés hors de toute activité éducative et professionnelle. Ils sont par ailleurs incapables de constituer une alternative d'éducation et de formation pour celles et ceux qui sont en situation d'échec scolaire ou de non scolarisation. S'ajoute à ce constat le fait que l'EFTP mis en œuvre dans la très grande majorité des pays est obsolète tant au niveau des contenus de formation que des équipements et prépare à des métiers qui sont la plupart du temps peu ou pas

ciblés, dans les documents stratégiques nationaux, comme étant des métiers d'avenir ou des métiers porteurs de croissance et d'emploi.

Cette situation de déphasage aux niveaux quantitatif et qualitatif entre l'appareil de formation en place et les emplois véritablement existants comme porteurs d'avenir à moyen terme a plusieurs causes.

- **La première cause, la plus évidente, est la déconnexion qui existe entre les établissements de formation et le monde du travail.** Il existe trop peu de lien entre ces établissements et leur environnement économique et professionnel ainsi qu'entre les formateurs et les employeurs. Or seul un partenariat étroit entre ces deux mondes, que commence à préfigurer la création, à l'intérieur des établissements, de « cellules école/entreprise » peut permettre de créer des passerelles efficaces entre les compétences produites par l'appareil de formation et celles requises par le monde du travail ;
- **La deuxième cause, très soulignée dans les rapports pays, est l'absence dans l'offre existante de formation de véritables dispositifs de formation en alternance et par apprentissage.** Il est de plus en plus clairement démontré que la production « tutorée » de compétences en situation de travail est la meilleure manière de former à la polyvalence des activités et métiers à laquelle sont confrontés les jeunes en situation d'auto-emploi ou de travail dans les micro- et petites entreprises. Des pays tels que le Ghana, le Bénin, le Sénégal, le Maroc ou la Tanzanie ont parfaitement pris conscience de l'utilité d'introduire la formation en situation professionnelle comme élément constitutif de leur système de formation.
- **Une troisième et dernière cause est liée à la pauvreté des systèmes d'information et de production de savoirs sur le marché du travail.** Tous les rapports pays soulignent d'une manière ou d'une autre la méconnaissance qu'ont les jeunes, mais aussi leurs formateurs, des emplois actuellement disponibles et des emplois en forte capacité de développement. Il manque dans beaucoup de pays des observatoires de l'emploi et de la formation susceptibles d'identifier les types de métiers et de compétences dont le continent africain a besoin pour entrer dans une dynamique de développement durable. Il manque également des travaux d'étude et de recherche capables de diagnostiquer les dynamiques en cours d'évolution à partir desquelles il est possible et nécessaire d'anticiper l'offre de formation et de développement des compétences.

Partie 4 : un préalable pour des politiques efficaces de formation, d'insertion et de création d'emplois : le passage de l'EFTP au DCTP

Les rapports pays indiquent que le passage d'un système d'enseignement et de formation technique et professionnelle (EFTP) à un système valorisant toutes les formes de développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) s'inscrit de plus en plus dans la réalité des systèmes nationaux de formation. Ce passage, que l'ADEA a décrit comme un changement de paradigme nécessaire pour garantir l'accès des jeunes au monde du travail, signifie que la production de compétences dépasse largement l'action des centres de formation publics et privés.

Le DCTP ou la prise en compte de l'ensemble du champ de la production de compétences

Le DCTP est aussi bien le fait des rares succès des centres de formation formelle que des dispositifs de formation non formelle réalisés la plupart du temps par les acteurs de la société civile, comme des parcours de professionnalisation mis en œuvre par les micro- et petites entreprises qui insèrent et emploient la très grande majorité des jeunes africains.

Le changement de paradigme ainsi opéré a des effets sur la manière même de considérer l'avenir des systèmes de formation. Il ne suffit pas d'augmenter l'offre de formation formelle et de multiplier en conséquence des établissements, fussent-ils expérimentaux et ciblés sur des métiers d'avenir, pour améliorer significativement l'accès à l'emploi des centaines de milliers de jeunes sans qualification aucune. Il ne suffit pas non plus que les autorités nationales dotent ces établissements existants ou à créer de davantage de moyens pour permettre aux jeunes dont ils ont et auront la charge d'être mieux formés. La mise en œuvre de politiques efficaces et interdépendantes de formation, d'insertion et de création d'emplois suppose tout un processus de moyens et d'actions qui dépassent largement les périmètres actuels – les silos - des offres sous tutelle des ministères concernés. Les étapes de ce processus sont esquissées dans un certain nombre de rapports et peuvent être séquencées comme suit.

Une condition préalable de la mise en œuvre du DCTP: une gouvernance résolument partenariale

L'analyse des obstacles principaux à l'insertion des jeunes fait état du très grand écart qui existe, dans la plupart des pays, entre les compétences produites par le système EFTP et celles requises par le mode économique. Selon la Mauritanie, seuls 5% des jeunes qui entrent dans le monde du travail ont le profil professionnel exigé par les emplois existants. Selon le Zimbabwe 91% des jeunes en recherche d'emploi n'ont acquis aucune compétence professionnelle. Selon le Burkina Faso, seuls 0,1% des jeunes sont formés dans les métiers considérés comme stratégiques par le pays. La principale raison de toutes ces données est, selon les raisons invoquées, le manque de connexion entre le système de formation – s'il en existe un - et le monde économique. Comme l'affirme le Ghana, l'éducation et la formation ne sont pas du tout connectés avec la demande de connaissances et de compétences exprimée par les secteurs importants de l'économie, soit-ils moderne, source de peu d'emplois mais innovants qu'informel et garantissant la subsistance du plus grand nombre.

Toute réforme, soucieuse d'améliorer l'accès des jeunes à l'emploi et par conséquent de réduire le trop grand écart existant entre compétences requises et compétences produites, doit donc commencer par modifier fondamentalement son mode de gouvernance et impliquer les acteurs économiques et professionnels à toutes les étapes de sa conception, de sa mise en œuvre et de son évaluation. Les rapports pays présentent différentes solutions à cette nécessité.

Une obligation incontournable : la reconnaissance du champ réel d'acquisition des compétences

Les données recueillies sur les modalités d'entrée des jeunes dans l'emploi ou l'activité professionnelle montrent que dans quasiment tous les pays l'acquisition des compétences par les jeunes sortant du système scolaire sans qualification professionnelle se fait une fois qu'ils ont trouvé un employeur, un maître d'apprentissage ou créé leur propre activité. Le monde du travail est de fait le plus grand champ de professionnalisation du continent africain et ce sont plus précisément les entrepreneurs de l'économie informelle urbaine et rurale qui sont les principaux formateurs de la jeunesse africaine.

Un tel constat oblige à revoir la manière même dont il faut envisager l'évolution de l'ensemble de réformes à accomplir. Il paraît évident, au regard de la faiblesse de l'EFTP formel qui dans beaucoup de pays bénéficie à une très faible minorité de jeunes, qu'aucun pays n'est capable de renforcer significativement à court et moyen terme l'appareil de formation existant. En sachant que le coût unitaire de formation est élevé notamment pour les formations de type résidentiel, il serait contre-productif d'investir prioritairement dans des équipements qui vont mobiliser la très grande masse des budgets disponibles au profit de la formation d'un petit nombre à l'exception, peut-être, de la formation spécifique de professionnels à haut niveau de compétences requis par le développement

de métiers à forte valeur ajoutée. Les propositions esquissées dans plusieurs rapports pays vont dans le sens contraire et suggèrent d'investir dans l'élévation des compétences des professionnels et donc des artisans, des maîtres d'apprentissage, des responsables d'unités de production et de service qui sont les véritables acteurs de l'insertion et de la mise au travail des jeunes.

L'investissement dans la formation en situation de travail a l'avantage de constituer, par effet induit, un levier puissant d'accroissement du niveau de compétences d'un très grand nombre de jeunes. Il oblige à repenser différemment l'affectation des moyens humains et budgétaires et à affirmer collectivement un soutien prioritaire aux acteurs de la professionnalisation sans lesquels les jeunes africains n'auraient que peu de chances d'acquérir un métier qui les fait vivre et progresser tant au plan économique que social.

Une urgence qui n'a que trop longtemps duré : la création d'un continuum éducation/formation

Dès la Biennale de l'ADEA en 2008, l'ensemble des pays africains avaient affirmé l'urgence de trouver des voies et moyens pour éviter que les jeunes non scolarisés, qui sortent du système scolaire en situation d'échec ou sans niveau reconnu, ne se retrouvent dans la rue en étant privés de toute possibilité de se former activement à l'entrée dans le monde du travail. Avait alors été imaginée la mise en place de dispositifs spécifiques de pré-professionnalisation qui n'ont jamais vu le jour. Le grand nombre de jeunes identifiés sous le vocable NEEF (n'étant ni en éducation, ni en emploi ni en formation) dans les rapports pays montre que ce problème des jeunes hors de toute situation éducative ou professionnelle reste d'une brûlante actualité et n'a pas trouvé à ce jour de solution adéquate.

Une lecture transversale des mesures en cours de préparation dans les pays laisse entrevoir pour la première fois des dispositions qui semblent capables de créer ce continuum. Ainsi on trouve, selon les pays, des passerelles jusque là inédites entre éducation et formation :

- la réorientation des sans niveau de base vers un apprentissage « traditionnel » aux compétences et capacités de formation renforcées (Bénin, Egypte, Ghana, Kenya, Liberia ; Tanzanie) ;
- la création au plus près des jeunes en cours ou fin de scolarité, et notamment dans l'espace rural, de dispositifs locaux de formation et d'apprentissage (Bénin, Cameroun, Zimbabwe, Burundi) ;
- l'intégration progressive de l'apprentissage « traditionnel » dans les dispositifs de formation professionnelle en validant les acquis de l'expérience des apprentis et en renforçant les compétences des maîtres d'apprentissage (Sénégal) ;
- le développement de l'apprentissage de type dual afin de permettre aux jeunes de se former aux métiers développés par les entreprises formelles (Maurice, Ethiopie, Tanzanie, Egypte) ;
- l'introduction du développement des compétences dans les divers dispositifs d'éducation et de formation (Afrique du Sud).

La constitution en cours de passerelles effectives entre le monde de l'éducation et celui de la formation, entre la sortie de l'éducation de base et l'entrée dans un apprentissage traditionnel aux compétences renouvelées, a pour effet d'éviter ces temps d'exclusion qui sont destructurants humainement, socialement et économiquement pour les jeunes qui les subissent. Elle constitue par ailleurs une opportunité unique pour ne pas créer de rupture dans le cheminement éducation-formation-travail.

La création de telles passerelles ne va pourtant pas de soi. Il importe d'entamer à ce sujet un travail approfondi sur la manière dont elles peuvent créer des liens indissociables entre le monde de l'éducation et celui de la formation. Il ne s'agit pas, lors de ce passage, de simplement gérer des flux pour éviter que les jeunes n'aillent dans la rue et ne finissent par grossir la cohorte des NEEF. Il s'agit plus profondément de créer un continuum cognitif et de voir comment le passage de l'école à celui de l'apprentissage renforce les acquis de l'éducation de base tout en les enrichissant par des compétences génériques et spécifiques, professionnelles et sociales, qui préparent les jeunes à renforcer leur capital éducatif et ainsi à entrer positivement dans le monde du travail.

Même si le sujet ne faisait pas explicitement partie des données à recueillir dans les rapports pays, il est finalement important de souligner que la concrétisation du continuum éducation/formation est étroitement dépendante de la qualité de l'éducation reçue avant l'entrée dans un parcours de formation. Or malheureusement depuis une dizaine d'années cette qualité n'a fait que se dégrader dans l'éducation de base, au bénéfice de la quantité, ce qui n'a même pas permis d'atteindre les objectifs pourtant quantitatifs des ODM. C'est pourquoi les changements en matière de formation ne pourront être efficaces que si sont remis simultanément en question les priorités des politiques d'éducation de base.

Un public à ne jamais oublier : les jeunes exclus de toute activité structurée

Le continuum éducation/formation n'empêchera jamais l'existence d'une population de jeunes qui n'aura pas été scolarisée ou qui aura quitté le système éducatif en situation d'échec et se retrouvera de ce fait marginalisée tant aux niveaux éducatif que social et économique.

Les rapports pays soulignent le besoin de créer des mesures spécifiques pour ce type de populations très vulnérables. Il s'agit ainsi de prendre en compte les besoins de compétences des très nombreux jeunes de l'espace rural qui sont les moins scolarisés et pour lesquels il n'existe quasiment aucune formation instituée alors que cet espace emploie la très grande majorité des jeunes et pratique très peu l'apprentissage de type traditionnel. Ce type d'intervention passe généralement par l'appui aux collectivités afin de les aider à créer un mixte liant formation et création d'activités (tel est le cas de la plateforme de service ou PFS de Côte d'Ivoire). Il s'agit également d'aider les jeunes sans qualification aucune à acquérir un minimum de compétences leur permettant d'exercer une activité de subsistance. On trouve ici l'exemple des formations de courte durée (1 à 3 semaines) réalisée au plus près du niveau local afin de renforcer les chances d'insertion des jeunes dans des activités immédiatement disponibles (cas du Zimbabwe). Il s'agit enfin de créer des voies plus instituées d'insertion mêlant formation, aide à la création d'activités et mise à disposition de moyens techniques et financiers. Telle est la mission de la pluparts des services publics de l'emploi et la raison de nombreux programmes d'intervention visant des groupes particulièrement exclus du monde du travail (la quasi totalité des pays).

Il n'existe pas à ce niveau de modèle optimal de dispositifs ou d'intervention. La seule règle semble être le mixte qui doit exister entre le développement des compétences au plus près des besoins de l'économie locale et l'accompagnement du futur inséré afin qu'il ait le maximum de chances de durer dans une activité dont rien ne garantit la pérennité.

Partie 5 : vers un DCTP d'adaptation et d'anticipation en lieu et place d'une formation de remédiation

La lecture synoptique des rapports pays montre que la plupart des pays investit dans la mise en place de dispositifs d'insertion socioéconomiques afin de mettre fin à l'exclusion massive des jeunes hors du monde du travail. Ces dispositifs, s'ils sont nécessaires vu les milliers et quelque fois les millions de jeunes en attente d'insertion, ont pour caractéristiques d'être coûteux, peu efficaces et souvent d'insérer des jeunes dans des emplois peu pérennes. Certains calculs mettent en évidence des coûts unitaires pour un jeune inséré de l'ordre de 15 000 euros, soit le coût de trois années de scolarité dans la plupart des pays développés. Comparés à des estimations de coûts unitaires annuels relatifs à des formations par apprentissage en Afrique, de tels coûts équivalent à la prise en charge d'environ 10 apprentis pour une durée de formation de trois années.

Les conclusions à tirer de ces constats sont claires : il est urgent plus que jamais que les pays africains passent d'une formation professionnelle de remédiation à une formation professionnelle d'adaptation et d'anticipation.

Un tel passage suppose à la fois des mesures immédiates et des mesures à moyen et long termes.

Une mesure à court terme : sortir de l'accumulation de mesures de remédiation trop dispersées et non coordonnées

La lecture de certains rapports pays donne l'impression que les politiques d'inclusion des jeunes dans le monde du travail sont d'autant plus affirmées qu'elles sont cumulatives. On trouve ainsi dans certains rapports plus de 10 mesures mises en œuvre de manière concomitante concernant soit des publics qui se recouvrent, soit des thématiques identiques, soit des dispositifs concurrentiels. Le plus souvent ces mesures sont pilotées par des équipes qui n'ont pas le temps ou les moyens de se rencontrer, encore moins de se coordonner. Il semble par ailleurs que cette accumulation de mesures ne permet pas à leurs responsables d'en analyser les impacts de manière suffisamment pertinente. On peut donc se demander si l'investissement fait dans l'élaboration de ces politiques est rentable. Le paradoxe est bien souvent que cette élaboration a été financée par des bailleurs de fonds qui mettent en œuvre des projets sans se coordonner avec d'autres bailleurs intervenant dans le même champ. La Déclaration de Paris semble difficile à mettre en œuvre.

Il n'est pas possible, vu les données budgétaires disponibles, de calculer le coût global de l'ensemble des actions de remédiation. Un tel calcul paraîtrait toutefois nécessaire à réaliser dans la plupart des pays. Il devrait équivaloir globalement aux montants budgétaires qui permettraient aux pays d'investir par anticipation dans un système de développement des compétences suffisamment performant et accessible au plus grand nombre.

Il paraît plus que jamais nécessaire de revoir la logique à la fois organisationnelle et budgétaire des politiques de remédiation. Souvent entretenue par un recours massif aux moyens financiers des partenaires au développement, une telle logique nuit à la longue à un investissement prioritaire dans des mesures de prévention qui pourraient éviter sinon amoindrir le mal économique et social de l'exclusion des jeunes que les pays s'évertuent à soigner à un prix exorbitant.

Concevoir, piloter et évaluer les dispositifs ciblés sur les métiers porteurs d'emplois et de croissance avec l'ensemble des partenaires économiques et professionnels

Les analyses effectuées par les pays permettent de faire un triple diagnostic.

Le premier diagnostic concerne les dispositifs en place à l'intérieur du système actuel de formation professionnelle. Le constat partagé par tous est sans appel : à l'exception d'un tout petit nombre de pays qui réforment de manière très volontariste et de quelques établissements qui sont considérés comme des lieux de formation expérimentaux, l'ensemble de l'offre de formation actuelle ne permet pas aux jeunes de suffisamment acquérir les compétences exigées par les emplois disponibles. Les contenus programmatiques sont souvent dépassés et les technologies utilisées sont trop datées pour faciliter une insertion rapide et efficace. Pris sous l'angle du rapport coût/efficacité, les dispositifs et parcours de formation existants coûtent cher pour une efficacité faible vu qu'ils fonctionnent selon une logique déconnectée des emplois réellement existants.

Le deuxième diagnostic concerne la pénurie ou l'inadaptation des compétences par rapport aux requêtes de la micro-activité qui emploie la très grande majorité des jeunes. Celle-ci exige une forme de polyvalence que les dispositifs de formation en cours ne permettent pas d'acquérir. Il existe, toutefois à ce niveau, des amorces de réforme ayant pour objet de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences orientées vers l'auto-emploi et les micros-et petites entreprises. Elles concernent notamment le développement de l'apprentissage et de la formation des maîtres d'apprentissage, le développement de l'entrepreneuriat, la mise en place de curricula pour créateurs d'entreprise, si possible élaborés et mis en œuvre par des acteurs impliqués dans la production, et le centrage de certains dispositifs sur les besoins locaux de formation. Ces expériences restent toutefois fragiles et ne sont pas vraiment partie intégrante des politiques nationales de DCTP. Elles sont souvent payées et assumées par le secteur privé ou les fonds de formation qui sont alimentés par les taxes prélevées sur le secteur privé.

Le troisième diagnostic concerne un manque flagrant de qualifications de haut niveau par rapport aux secteurs stratégiques soumis à la concurrence internationale. Ce constat avait déjà été fait lors de la Triennale de l'ADEA. Il fait également partie des analyses faites au niveau de certaines sous-régions telles que l'UEMOA. Le système actuel de formation ne permet pas aux pays de faire face au manque de qualifications dans les secteurs économiques de pointe, ce qui est encore accentué dans les pays en situation de conflit ou de crise. La conséquence en est l'appel à des qualifications externes aux pays et le maintien des économies nationales dans des activités de production à faible valeur ajoutée. Ce manque de qualifications de bon et haut niveau a également pour effet de freiner la création d'emplois dans les métiers porteurs et le développement de la capacité d'innovation des micro- et petites entreprises engagées dans les secteurs de pointe.

Les rapports pays soulignent le besoin urgent de mettre fin au déphasage entre le marché du travail et la production de compétences et de reconcevoir le système de formation selon des modalités de fonctionnement permettant de connecter l'offre et la demande : création de voies technologiques et professionnelles alternées, de centres locaux de formation aux métiers, de centres sectoriels et d'excellence dans les métiers de pointe, de dispositifs d'apprentissage traditionnel rénové et moderne, de centres d'ingénierie en formation APC...

Ouvrir les établissements de formation aux demandes du marché local

La réorientation de l'ensemble du système de formation et notamment le passage de l'EFTP au DCTP ne pourront pas se faire sans qu'ils modifient le fonctionnement des établissements de formation en place. Les rapports pays insistent beaucoup sur l'exigence de décentralisation - non seulement en paroles mais surtout en réalité de transferts de moyens - et de localisation de la formation professionnelle. Ils disent par contre peu de choses sur les implications de ce rapprochement de l'offre de formation de la situation économique de proximité, et notamment sur les effets que ce

rapprochement devra avoir sur le modèle institutionnel des centres et établissements territoriaux. Ces institutions devront, pour passer de la formation de remédiation à la formation d'adaptation et d'anticipation, établir des relations interactives avec les populations environnantes et prendre aussi bien en charge le développement de l'apprentissage traditionnel et rénové que la formation initiale aux métiers de proximité, la formation continue des entrepreneurs et les dispositifs d'insertion des exclus du monde du travail. Tout ceci suppose un changement important des profils et des pratiques des formateurs.

Il n'y aura pas de passage d'une formation de remédiation à une formation d'adaptation et d'anticipation si les lieux de formation n'opèrent pas une véritable révolution culturelle : celle qui consiste à interagir avec le milieu et les acteurs environnants, à valoriser tous les dispositifs et parcours d'acquisition de compétences et, en fin de compte, à devenir des lieux de gestion partenariale et même de gestion déléguée aux acteurs économiques et professionnels.

Investir dans l'accroissement des compétences des entrepreneurs/formateurs

L'ensemble des mutations à réaliser pour passer effectivement de l'EFTP au DCTP suppose une véritable politique de reformation de l'ensemble des acteurs impliqués dans les divers dispositifs et parcours d'acquisition de compétences.

- Il y a d'abord urgence, pour passer de la remédiation à l'adaptation et à l'anticipation, de permettre aux formateurs des établissements en place d'actualiser leur approche des référentiels métiers qu'ils ont la charge de mettre en œuvre. Cela signifie notamment qu'ils doivent prendre la peine de faire des stages en entreprise formelle ou informelle et de se former à la méthodologie de l'APC.
- Il y a ensuite nécessité, vu les orientations prises par beaucoup de pays pour faire de l'apprentissage un élément structurant du futur système du DCTP, d'accroître les qualifications professionnelles des entrepreneurs et maîtres d'apprentissage du secteur informel tout en leur donnant les outils pédagogiques susceptibles de les aider à mieux former les nombreux jeunes dont ils ont la charge.
- Il y a, enfin, nécessité de mettre en place des formations à l'entrepreneuriat pour les acteurs économiques mais aussi pour l'ensemble des gestionnaires du DCTP afin de favoriser une gouvernance partenariale qui sache allier qualité et efficacité, analyse des besoins et ingénierie de la demande. Les rapports pays décrivent différents modèles de gouvernance qu'il sera nécessaire d'analyser et de comparer.

Le passage d'une formation de remédiation à une formation d'adaptation et d'anticipation requiert une véritable mutation culturelle qui touche aussi bien les décideurs politiques que les acteurs économiques, et professionnels, ainsi que les partenaires du développement. Il ne peut être véritablement réussi que dans un effort de mutualisation inter-pays des expériences les plus réussies dans le domaine.

Partie 6 : une condition de l'efficacité des politiques de formation, d'insertion et de création d'emplois : de la coopération renforcée à la mutualisation inter-pays

Le lancement du PQIP/DCTP avait pour finalité « de susciter un partage d'expériences entre les pays concernant les divers dispositifs et parcours de formation et de professionnalisation » ainsi que « d'initier une coopération effective entre pays, aux plans sous-régional et continental, afin de permettre à la population active et, notamment aux jeunes, d'acquérir le plus efficacement les

connaissances, compétences et qualifications dont ils ont besoin ». Quatre années après son lancement, le Pôle de Qualité a organisé deux conférences des ministres et deux séminaires de travail portant sur les cadres nationaux et l'insertion professionnelle des jeunes. Il a pris une dimension nouvelle en 2014 en élargissant le nombre des pays invités et en produisant une vaste analyse inter-pays sur les politiques et pratiques concernant la formation, l'insertion et l'emploi des jeunes en Afrique.

La conférence des 21, 22 et 23 juillet devrait permettre d'identifier les dynamiques en cours pour améliorer l'accès des jeunes à l'emploi et de définir un programme de coopération et de mutualisation des politiques et pratiques dans ce domaine pour les années 2014/2017. Elle devrait également être l'occasion de donner une assise institutionnelle au Pôle de Qualité et d'en faire un lieu de référence pour le développement des compétences techniques et professionnelles sur le continent africain.

Apprendre des échecs actuels comme des innovations prometteuses

La première conférence des ministres avait, dès juillet 2010, décidé de « bâtir sur les acquis des réussites et des échecs des uns et des autres pour optimiser les investissements dans la conception et la mise en œuvre des réformes en cours dans la quasi-totalité des pays ». Les nombreux rapports pays permettent de mettre en œuvre cette décision fondatrice du Pôle. Certains d'entre eux ont proposé un processus d'apprentissage inter-pays dans les domaines suivants :

- Approfondir la manière dont il convient le mieux de former les formateurs et les professionnels afin de mener efficacement les jeunes à l'emploi.
- Travailler en commun sur la meilleure manière de concevoir et d'opérationnaliser des cadres communs de certification permettant notamment de valider les acquis d'expériences des professionnels du secteur informel.
- Partager les expériences sur la gouvernance partenariale des politiques et des centres de formation.
- Echanger les expériences d'éducation et de formation en milieu agricole.
- Analyser en commun les facteurs d'échecs comme de réussite des dispositifs d'insertion des jeunes.
- Se concerter sur la meilleure manière de prendre en compte les spécificités de chaque jeune dans les parcours de formation et d'insertion et ainsi d'éviter des « programmes omnibus » qui sont inadaptés à une approche et une pédagogie différenciées.
- Identifier les pratiques budgétaires promouvant des dispositifs d'EFTP coûteux et sans effets réels sur l'amélioration des jeunes au monde du travail.
- Identifier les meilleures pratiques permettant de générer des ressources additionnelles en même temps qu'une meilleure offre de services dans le cadre des partenariats publics/privés.
- Partager les modalités d'évaluation des dispositifs d'insertion et les critères qui permettent d'en évaluer l'efficacité.

Renforcer les expériences concordantes de sortie de crise

L'ensemble des pays a fait le constat qu'il fallait trouver des chemins nouveaux pour sortir de ce mal économique et social qu'est l'exclusion massive des jeunes hors du monde du travail. Il en a résulté une prise de conscience sur l'importance d'unir les efforts pour relever le plus rapidement possible

les défis communs à l'ensemble ou à des sous-groupes de pays. Plusieurs propositions permettent de distinguer les domaines d'une coopération renforcée en ce domaine.

- Renforcer le pacte africain de collaboration et de mutualisation des efforts pour la lutte contre le chômage initié par la Déclaration de l'UA de 2004 sur l'emploi et l'éradication de la pauvreté.
- Créer les synergies nécessaires à la résolution de la problématique adéquation formation/besoins du marché afin de renforcer l'employabilité des jeunes et de multiplier ainsi leurs chances d'accéder à un emploi décent.
- Améliorer l'accès des jeunes à l'emploi à travers un partage d'information continu entre les observatoires nationaux de l'emploi et de la formation professionnelle, afin de mieux comprendre où sont les chances et où sont les blocages.
- Relever en commun les défis qui se posent aux Etats, qui sont multiples et dont la réalisation est aggravée par le risque posé à long terme par le changement climatique, les conflits armés et les inégalités sociales pesantes auxquels participe le chômage des jeunes.
- Bâtir des synergies entre les pays pour asseoir des réponses durables et efficaces à l'exclusion des jeunes.
- Elargir le cadre de coopération par une implication effective des jeunes dans les rencontres afin de prendre en compte leurs préoccupations aussi bien dans l'élaboration que dans l'exécution des politiques d'emploi et de formation les concernant.

Concevoir et opérationnaliser des expériences et dispositifs inter-pays de facilitation d'accès des jeunes à l'emploi

Les champs d'expérimentation nationaux sont souvent trop étroits pour arriver à des mises en pratique qui apportent de bonnes réponses à des questions qui sont largement transnationales. Il s'agira donc, dans des thématiques qui sont partagées aux niveaux sous-régional ou régional, d'unir les efforts pour proposer et surtout opérationnaliser des mesures sinon communes au moins convergentes.

- Arriver à une définition concertée d'instruments et de mesures incitant le secteur privé et les organisations socioprofessionnelles à embaucher des jeunes.
- Arriver à une identification et à une mise en œuvre concertée de stratégies et de dispositifs ayant des impacts réels sur l'accès des jeunes au monde du travail.
- Concevoir en synergie une sorte d'écosystèmes favorisant autant l'auto-emploi que la création d'entreprises et la culture entrepreneuriale.
- Développer dans le cadre du PQIP/DCTP un cadre d'analyse systémique d'ingénierie de formation professionnelle et technique intégrant l'élargissement du champ des compétences.
- Favoriser sur tous ces sujets, dans le cadre du Pôle de Qualité, la création des conditions institutionnelles et financières pour la production d'études et de recherches pour le développement du DCTP, et créer une banque des savoirs dans ce domaine.
- Signer des conventions inter-pays pour que les jeunes d'autres pays se forment dans des structures de « qualité » reconnues, mais implantées hors du pays d'origine du chercheur d'emploi.

En guise de conclusion

Il a été difficile, dans le cadre de ce document de synthèse, de rendre compte de toute la richesse des données, analyses et propositions contenues dans les rapports pays. Tel n'était d'ailleurs pas le but de ce document. L'effet recherché a plutôt été de souligner avec clarté et force les dynamiques de transformation en cours, dans les pays, du champ de la formation professionnelle ou du développement des compétences afin de combattre l'exclusion massive des jeunes hors du monde du travail et d'identifier les pistes d'action possible susceptibles, sinon d'y mettre fin, au moins de la réduire de manière significative.

Cette synthèse n'est pas un document final mais bien le début d'une réflexion que les ministres et autres acteurs impliqués dans le PQIP/DCTP devront approfondir, enrichir et certainement modifier afin d'en faire la base théorique et pratique d'un plan d'action commun à court et moyen terme. L'analyse et la synthèse sont des passages obligés pour prendre conscience du chemin qu'il faut parcourir. Mais elles ne sont véritablement utiles que si elles aboutissent à la décision de prendre ensemble la route et, si nécessaire d'accélérer la marche, pour donner les meilleures chances possibles aux jeunes africains de ne pas rester au bord de la route, mais de devenir acteurs à part entière de l'avenir de leur continent.